

6.3.2019

A8-0087/2

**Amendement 2**

**André Elissen, Gerolf Annemans, Auke Zijlstra**  
au nom du groupe ENF

**Rapport**

**Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka**  
Création du Fonds monétaire européen  
(2017/0333R(APP))

**A8-0087/2019**

**Proposition de résolution**

**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que l'introduction de l'euro est l'une des *réalisations politiques les plus importantes du projet européen et une pierre angulaire de la construction de l'UEM*;

*Amendement*

A. considérant que l'introduction de l'euro est l'une des *causes principales des grands problèmes économiques de l'Europe, tels que le surendettement et la faible croissance économique*;

Or. en

6.3.2019

A8-0087/3

### Amendement 3

André Elissen, Gerolf Annemans, Auke Zijlstra  
au nom du groupe ENF

### Rapport

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka  
Création du Fonds monétaire européen  
2017/0333R(APP)

A8-0087/2019

### Proposition de résolution

#### Considérant D

#### *Proposition de résolution*

D. considérant que l'adhésion à une zone monétaire commune *requiert le respect de règles et d'obligations communes, telles que celles énoncées dans le pacte de stabilité et de croissance, mais aussi des outils communs pour absorber les graves chocs économiques et financiers et promouvoir la responsabilité, la solidarité et la convergence socio-économique vers le haut; que le traité instituant le mécanisme européen de stabilité (traité MES) établit un lien évident avec les mécanismes européens de surveillance macroéconomique, et en particulier le respect des règles du pacte de stabilité et de croissance, y compris de ses clauses de flexibilité, et la mise en œuvre de réformes structurelles durables et inclusives; que la réduction et le partage des risques doivent aller de pair avec l'approfondissement de l'UEM;*

#### *Amendement*

D. considérant que l'adhésion à une zone monétaire commune *implique* que les *États membres de cette zone jouissent approximativement du même produit intérieur brut par habitant, de conditions et de perspectives économiques semblables et du même niveau de protection sociale;*

Or. en

6.3.2019

A8-0087/4

#### **Amendement 4**

**André Elissen, Gerolf Annemans, Auke Zijlstra**

au nom du groupe ENF

#### **Rapport**

**Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka**

Création du Fonds monétaire européen

2017/0333R(APP)

**A8-0087/2019**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant E**

##### *Proposition de résolution*

E. considérant que la création du Fonds européen de stabilité financière (FESF) et sa transformation ultérieure en mécanisme européen de stabilité (MES) ont *marqué une étape importante vers la création d'un mécanisme européen de gestion de crise qui contribue à renforcer l'UEM et à fournir une assistance financière à plusieurs pays européens touchés par la* crise;

##### *Amendement*

E. considérant que la création du Fonds européen de stabilité financière (FESF) et sa transformation ultérieure en mécanisme européen de stabilité (MES) ont *été d'immenses erreurs; qu'il est contradictoire de créer un mécanisme de gestion de crise pour sauver la monnaie qui a engendré cette* crise;

Or. en

6.3.2019

A8-0087/5

### **Amendement 5**

**André Elissen, Gerolf Annemans, Auke Zijlstra**  
au nom du groupe ENF

### **Rapport**

**Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka**  
Création du Fonds monétaire européen  
2017/0333R(APP)

**A8-0087/2019**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 1**

#### *Proposition de résolution*

1. ***accueille favorablement*** la proposition de règlement du Conseil concernant la création du Fonds monétaire européen présentée par la Commission le 6 décembre 2017 ***et considère qu'elle constitue une contribution utile au débat en cours sur l'avenir de l'Europe, l'approfondissement de l'UEM et la réforme du MES; se félicite, notamment, de la proposition de la Commission d'intégrer le MES dans l'ordre juridique de l'Union;***

#### *Amendement*

1. ***rejette*** la proposition de règlement du Conseil concernant la création du Fonds monétaire européen présentée par la Commission le 6 décembre 2017;

Or. en

6.3.2019

A8-0087/6

### Amendement 6

**André Elissen, Gerolf Annemans, Auke Zijlstra**  
au nom du groupe ENF

### Rapport

**Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka**  
Création du Fonds monétaire européen  
2017/0333R(APP)

**A8-0087/2019**

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 2

#### *Proposition de résolution*

2. *relève que les fonctions du MES réformé relèveront de la politique économique, et que le nom de «fonds monétaire européen» pourrait induire en erreur; prend acte de la suggestion formulée par la BCE le 11 avril 2018 dans son avis de conserver le nom de «MES» au dispositif qui lui succédera; demande, à la lumière de ce qui précède, une évaluation précise et rigoureuse des répercussions du choix du nom du MES réformé, afin de limiter le plus possible l'impact sur le bon fonctionnement de ce dispositif; propose que le MES garde sa dénomination actuelle reconnue sur le marché des capitaux, pour indiquer clairement que la politique monétaire de la zone euro reste du ressort de la BCE;*

#### *Amendement*

2. *propose que le MES ne soit pas développé pour devenir un «Fonds monétaire européen» (FME), mais soit au contraire supprimé;*

Or. en